

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 4 août 2015 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
Mme Tina Calvarese, conseillère n° 2;
M. Dale Langille, conseiller n° 3;
M. Howard Silverman, conseiller n° 5; (départ à 20h33)
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont absents :

M. Michael Houle, conseiller n° 4;

Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière.

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2015-08-155

1-LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que déposé mais en le laissant ouvert.

2015-08-156

2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2015

Il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2015 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

3-DÉLÉGATION

M. Morin nous demande de faire une maison unifamiliale au lieu des 4 logements demandés pour une partie du lot 26-88. En faisant une maison unifamiliale, on rencontrerait les normes de la zone 103-1. Le Conseil l'avise que nous allons étudier sa demande et évaluer les coûts.

2015-08-157

4A-MODIFICATION DE L'HORAIRE D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Attendu que la municipalité souhaite modifier l'horaire d'ouverture du bureau municipal;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers de modifier l'horaire d'ouverture du bureau municipal afin qu'il devienne ce qui suit :

Lundi	9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Mercredi	9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Vendredi	Sur rendez-vous seulement

ADOPTÉE

2015-08-158

4B-NOMINATION D'UN RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES

Considérant que Revenu Québec exige une résolution du conseil pour nommer un représentant autorisé des services électroniques et un responsable des services électronique;

En conséquence, il est proposé par Tina Calvarese, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseiller :

- Que Mme Amélie Latendresse, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité du Village de Hemmingford (ci-après la représentante) soit autorisée à signer, au nom de la municipalité, les documents requis pour l'inscription à ClicSÉCUR et Clic Revenu et, soit nommer responsable des services électroniques;
- Que le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer à la représentante les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à Clic SÉCUR et à Clic revenu.

ADOPTÉE

2015-08-159

4C-FRAIS PROFESSIONNELS – MISE A JOUR DU PLAN D'INTERVENTION POUR LES CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRES, D'AQUEDUC ET SANITAIRE AINSI QUE LA CHAUSSÉE.

Considérant que des invitations pour soumettre un prix ont été transmis à cinq entreprises d'ingénierie pour l'élaboration d'un plan d'intervention pour les conduites d'aqueduc et d'égout; selon le guide d'élaboration d'un plan d'intervention du MAMROT;

Considérant que les prix soumis sont les suivants :

- | | |
|-----------------------------|---------------------|
| - Tetra Tech | 13 000\$ plus taxes |
| - Comeau Experts – Conseils | 5 700\$ plus taxes |

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseiller que le contrat soit accordé à la firme Comeau Experts-Conseils au montant de 5 700\$ + taxes.

ADOPTÉE

2015-08-160

4D- OFFRE DE PROTECTION ADDITIONNEL – ASSURANCE FRAIS DE JUSTICE

Considérant que la MMQ nous offre une protection additionnel pour les frais de justice;

Considérant que la prime pour cette nouvelle assurance est de 250\$ par année plus les taxes applicables;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseiller que la Municipalité du Village adhère à cette nouvelle police d'assurance frais de justice au montant de 250\$ par année plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

6A-RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Monsieur Yves Gauthier, directeur des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis durant le mois de juillet 2015.

7A-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

La consommation de l'eau potable a été de 73 026 gallons par jour durant le mois de juillet. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

7B-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

2015-08-161

7C- RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 2014 CONCERNANT LES OUVRAGES MUNICIPAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX (ROMAEU)

Attendu que le nouveau Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées est entré en vigueur le 11 janvier 2014;

Attendu que conformément de l'article 13 du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées, un rapport annuel doit être transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques chaque année;

Attendu que d'ici à l'application complète du règlement par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, des règles provisoires s'appliquent quant à la transmission des données.

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseiller que le Conseil prenne acte du dépôt de ce rapport annuel;

- De mandater Mme Pascale Giroux, agent valideur, à signer et à transmettre ce rapport au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, conformément aux mesures provisoires;
- Que ce rapport soit publié sur le site Internet du Village à la suite de son approbation par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

ADOPTÉE

2015-08-162

8A-DÉMARCHE RÉGIONALE (MRC) POLITIQUE FAMILIALE ET POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES AINÉS; INTÉGRATION DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AINÉS DU VILLAGE DE HEMMINGFORD.

Considérant que la MRC des-Jardins-de-Napierville souhaite se doter d'une Politique familiale municipale et/ou d'une politique Municipalité Amie des Aînés et que la municipalité du Canton participe au processus régional;

Considérant que le processus favorise notamment la mobilisation des acteurs du milieu, des familles et de la communauté tout entière afin de favoriser les partenariats, le renforcement des stratégies et des actions locales, la revitalisation d'une communauté, la valorisation de la MRC en tant que milieu de vie attrayant et agréable et le développement du sentiment d'appartenance, de solidarité et d'entraide...etc.

Considérant que les politiques familiales et des aînés ratissent large : loisir, culture, sécurité, aménagement du territoire, habitation, transport, vie communautaire, saines habitudes de vie, administration municipale, environnement, la communication, l'accueil des nouveaux résidents, l'accessibilité et la proximité des services, etc...

Considérant que le processus tiendra compte des politiques familiales et MADA des municipalités, de la politique culturelle, de la politique de développement social ainsi que des planifications stratégiques et des plans d'action des tables de concertation (Profil santé, Jardin Parenfant, Table Petite Enfance Périnatalité Jardin-du-Québec, Table

jeunesse Jardin-du-Québec, Table des aînés Jardins-de-Napierville, etc.)

Considérant que la Municipalité du Village de Hemmingford souhaite que la MRC tienne compte de sa politique familiale et la démarche municipalité amie des aînés déjà adoptée et ainsi intégrer le processus régional;

Par conséquent, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère et résolu unanimement :

Que la municipalité appui la demande d'aide financière de la MRC Jardins-de-Napierville pour la réalisation d'une politique familiale municipale régionale et pour la réalisation d'une politique régionale Municipalité Amie Des Aînés et souhaite participer au processus en intégrant sa Politique familiale municipale et/ou d'une politique Municipalité Amie Des Aînés.

De désigner Pascale Giroux à titre de responsable des questions familiales (RQF) et/ou à titre de responsable des questions relatives aux aînés (RQA).

ADOPTÉE

9A-RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Mme Dany Dupuis, inspectrice municipal, dépose son rapport des permis de construction pour le mois de juillet 2015.

Nombre de permis émis :	2
Valeur des travaux :	175 000 \$

2015-08-163

DEMANDE DE DÉROGATION MINEUR N°10 – HABITATION MULTIFAMILIALE DE 6 LOGEMENTS AINSI QU'UN 4 LOGEMENTS

Considérant que M. Marc René Morin propriétaire du lot 26-88 dans la zone 106-1 désire construire une deux habitations multifamiliale de 6 logements et de 4 logements;

Considérant que la dimension du bâtiment principale de 6 logements a une largeur proposée de 21.95m et ne rencontre pas l'exigence minimum prévu de 28m à la grille des spécifications-normes d'implantation dans le secteur 106-1 du règlement de zonage 171 ;

Considérant que la marge de recul latéral du bâtiment 6 logements proposé est à 3.5m et ne rencontre pas l'exigence prévu de 5m à la grille des spécifications-normes d'implantation dans le secteur 106-1 du règlement de zonage 171 ;

Considérant que la marge de recul arrière du bâtiment 6 logements proposé est à 6m et ne rencontre pas l'exigence prévu de 10m à la grille des spécifications-normes d'implantation dans le secteur 106-1 du règlement de zonage 171 ;

Considérant que le frontage du lot pour la subdivision du bâtiment de 4 logements proposé est de 20m et ne rencontre pas l'exigence prévu de 40m à la grille des spécifications-normes de lotissement dans le secteur 106-1 du règlement de zonage 172 ;

Considérant que la superficie du lot pour la subdivision du bâtiment de 4 logements proposé est de 650m² et ne rencontre pas l'exigence prévu de 1200m² à la grille des spécifications-normes de lotissement dans le secteur 106-1 du règlement de zonage 172 ;

Considérant que la dimension du bâtiment principale de 4 logements a une largeur proposée de 14m et ne rencontre pas l'exigence minimum prévu de 28m à la grille des spécifications-normes d'implantation dans le secteur 106-1 du règlement de zonage 171 ;

- Considérant que la superficie du bâtiment principale de 4 logements proposé est de 185m² et ne rencontre pas l'exigence prévu de 236m² à la grille des spécifications-normes de lotissement dans le secteur 106-1 du règlement de zonage 171 ;
- Considérant que la marge de recul latéral du bâtiment 4 logements proposé est à 2.5m et ne rencontre pas l'exigence prévu de 5m à la grille des spécifications-normes d'implantation dans le secteur 106-1 du règlement de zonage 171 ;
- Considérant que la marge de recul avant du bâtiment 4 logements proposé est à 9m et ne rencontre pas l'exigence prévu de 10m à la grille des spécifications-normes d'implantation dans le secteur 106-1 du règlement de zonage 171 ;
- Considérant que le terrain est de forme très irrégulière ;
- Considérant que la demande de dérogation pour le bâtiment de 6 logements concernant les marges latérales et la largeur du bâtiment ne portent pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins ;
- Considérant que le propriétaire subirait un préjudice sérieux si on appliquait le règlement de zonage ;
- Considérant que la demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme ;
- Considérant que la demande de dérogation pour la subdivision du lot 26-88 et le bâtiment de 4 logements concernant les marges, la dimension du bâtiment et du terrain, portent atteinte à la jouissance par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Dale Langille, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que la demande de dérogation soit accepté pour le bâtiment 6 logements seulement et refusé pour le lotissement et le bâtiment 4 logements.

ADOPTÉE

10A-RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LOISIRS – JUILLET 2015

Monsieur Simon St-Michel, agent de développement du loisir en milieu rural, dépose son rapport d'activité de loisirs pour le mois de juillet 2015.

Monsieur le conseiller Normand Lussier déclare avoir un intérêt pécuniaire dans le prochain dossier et se retire de cette discussion

2015-08-164

10B-CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE/ ENGAGEMENT – PARTICIPATION FINANCIERE

Le Club de Patinage artistique de Napierville fera les inscriptions en date du 24 et 25 août 2015 et il sollicite une confirmation de l'aide financière afin d'allouer ce montant lors des inscriptions;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseiller qu'un montant de \$25.00 soit alloué pour chaque inscription des enfants qui demeurent sur le territoire du Village de Hemmingford.

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Normand Lussier reprend son poste

2015-08-165

10C-MÉGABOOM DE SOCCER – APPUI FINANCIER

Considérant que la ligue de soccer de la Frontière organise conjointement avec Soccer Hemmingford les grandes finales du Mégaboom les 22 et 23 août prochain sur les terrains de soccer de Napierville;

Considérant que plus de 200 enfants de Hemmingford participent à cet évènement;

En conséquence, il est proposé par Tina Calvarese, conseillère, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseiller qu'un montant de \$100.00 soit accordé pour cette activité.

ADOPTÉE

2015-08-166

10D – APPUI AU PROJET DE JEUX D’EAU PRÉSENTÉ DANS LE CADRE D’UNE DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE DISPONIBLE AVEC LE PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES – PHASE III

- Attendu que le projet de jeux d'eau au Centre Récréatif de Hemmingford doit bénéficier d'une aide financière afin qu'il soit réalisé;
- Attendu que ce projet répond aux besoins du milieu en ce qui a trait à la pratique d'activités physiques et sportives et qu'il rend accessible une installation pour des clientèles multiples;
- Attendu que le Conseil municipal confirme son engagement financier dans ce projet, advenant l'aide financière accordée dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III;
- Attendu que le Comité du Centre Récréatif de Hemmingford, composé de bénévoles, appuie la présentation du projet;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Dale Langille, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'autoriser et appuyer la présentation du projet de jeux d'eau au Centre Récréatif de Hemmingford dans le cadre d'une demande d'aide financière via le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

QUESTIONS DIVERSES

2015-08-167

APPROBATION DES COMPTES PAYABLES

Mme Amélie Latendresse, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés et à payer au 4 août 2015. Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement que les comptes payés du 8 juillet au 4 août 2015 soient acceptés au montant de 22 110.93\$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 4 août 2015 soient payés au montant de 35 017.93\$.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTION

2015-08-168

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20h38 sur une proposition de Normand Lussier, conseiller, appuyé par Tina Calvareses, conseillère, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

Drew Somerville, Maire
Maire.

Amélie Latendresse
Directrice générale et Secr.-très.

Je, _____, _____ de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 4 août 2015.



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD**

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DU 4 AOÛT 2015**

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 4 août 2015 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
Mme Tina Calvarese, conseillère n° 2;
M. Dale Langille, conseiller n° 3;
M. Michael Houle, conseiller n° 4;
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont absents :

M. Michael Houle, conseiller n° 4;

Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière.

RÉSOLUTION: # 2015-08-166

**10D – APPUI AU PROJET DE JEUX D'EAU PRÉSENTÉ DANS LE CADRE
D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DISPONIBLE AVEC LE
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET
RÉCRÉATIVES – PHASE III**

- Attendu que le projet de jeux d'eau au Centre Récréatif de Hemmingford doit bénéficier d'une aide financière afin qu'il soit réalisé;
- Attendu que ce projet répond aux besoins du milieu en ce qui a trait à la pratique d'activités physiques et sportives et qu'il rend accessible une installation pour des clientèles multiples;
- Attendu que le Conseil municipal confirme son engagement financier dans ce projet, advenant l'aide financière accordée dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III;
- Attendu que le Comité du Centre Récréatif de Hemmingford, composé de bénévoles, appuie la présentation du projet;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Dale Langille, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'autoriser et appuyer la présentation du projet de jeux d'eau au Centre Récréatif de Hemmingford dans le cadre d'une demande d'aide financière via le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III.

ADOPTÉE

Copie certifiée et conforme à nos écritures.

Amélie Latendresse
Directrice générale et secrétaire-trésorière